

I. PRESENTATION DE L'EXERCICE

A. Le support de l'épreuve : le texte

L'exercice s'appuie sur un texte que l'examineur donne au candidat au début de l'épreuve. Quelle est la nature de ce texte ?

Un texte argumentatif et contemporain (du XX^e ou du XXI^e siècle), extrait de la presse d'idées (article de fond, texte de réflexion, extrait d'un journal, d'un magazine ou d'une revue) ou d'un essai (sociologique, économique, historique, politique, philosophique...)

Quelle est sa longueur ?

Une page imprimée, soit 700 à 900 mots environ.

Quel est son contenu ?

Le sujet du texte n'est pas en rapport avec le programme annuel. Il porte sur des questions contemporaines ou « questions d'intérêt général », du type : la mondialisation, le changement climatique, l'éducation, les sciences, les médias, l'environnement, les valeurs morales dans la société, la place des religions ou du sport dans le monde contemporain, etc.

B. Le déroulement de l'épreuve

Durée totale de l'épreuve : une heure

Préparation : 30 minutes

Prestation orale : 30 minutes

L'oral, face à l'examineur, dure environ trente minutes et comporte trois parties :

1°) L'analyse du texte (5/6 minutes)

Il s'agit de présenter la démarche argumentative suivie par l'auteur du texte, en explicitant sa thèse, les arguments et les exemples qu'il avance, ainsi que la manière dont il les enchaîne au sein d'un raisonnement organisé (autrement dit, la structure argumentative du texte). L'analyse est un compte rendu objectif de l'argumentaire du texte.

Remarques :

* On ne demande pas de lire le texte à voix haute avant de l'analyser : l'analyse est elle-même une reformulation du texte, destinée à en présenter précisément le contenu.

* Lors de la préparation, il est interdit d'écrire sur la photocopie du texte, ou de l'annoter.

2°) Le commentaire ou « développement personnel » (10/12 minutes)

Il s'agit de choisir un aspect du texte qui se prête à la discussion et de présenter, sur cette question, une réflexion organisée comportant une introduction, un développement divisé en deux ou trois parties et une conclusion. Le commentaire est l'étape où le candidat exprime ses opinions personnelles et manifeste son esprit critique.

Lors de ces deux premières parties de l'oral, le candidat est (en principe) autonome : il présente son exposé sans que l'examineur ne lui pose de questions ni ne le relance. La 3^e partie de l'oral est, au contraire, un dialogue.

3°) L'entretien (10/12 minutes)

L'examineur pose des questions au candidat pour vérifier sa compréhension du texte et pour tester sa culture, son ouverture d'esprit et sa capacité de dialogue.

L'examineur peut demander au candidat de revenir sur un aspect du texte ou de son exposé. Souvent, une ou deux questions de vocabulaire amènent à expliquer précisément un mot ou une expression du texte. Puis l'examineur élargit l'entretien, en posant des questions soit en relation indirecte avec le texte, soit sans aucun rapport avec le texte — afin de tester tout simplement les capacités de communication du candidat.

Lors des entraînements (colles), il sera parfois demandé au candidat de lire à voix haute un passage du texte (une dizaine de lignes) afin de vérifier sa maîtrise de la lecture oralisée.

C. L'esprit de l'exercice

Quel est l'objectif des colles de français-philosophie en maths sup/maths spé ?

Les colles de français-philosophie sont souvent mal comprises par les étudiants de classe préparatoire scientifique, à cause de la particularité suivante : la plupart des concours d'écoles d'ingénieurs ne comportent pas d'épreuve de français-philosophie à l'oral ! Seuls le concours Mines-Ponts (incluant ENTPE) et celui de Polytechnique comportent une telle épreuve, avec des modalités d'ailleurs légèrement différentes (voir annexe).

Le but des colles ne se limite donc pas à préparer une épreuve que seule une minorité des étudiants de maths spé sont appelés à passer. Leur objectif (au-delà de la préparation aux concours ci-dessus) est double :

I. Une préparation complémentaire aux épreuves écrites

Il faut bien comprendre, malgré une terminologie divergente ("résumé" et "dissertation" à l'écrit, "analyse" et "commentaire" à l'oral), que les exercices demandés à l'oral sont fondamentalement les mêmes, au point de vue méthodologique, que ceux des épreuves écrites :

1°) La première partie de la colle, l'analyse, correspond exactement au travail préliminaire qu'on réalise à l'écrit pour préparer un résumé : lecture du texte, compréhension de ses références culturelles, formulation du thème du texte et de la thèse de l'auteur, puis mise au jour de sa structure argumentative (les grandes parties du raisonnement, les arguments, les exemples) à l'aide d'un repérage des articulations logiques et des mots clés (voir la fiche de méthode du résumé).

2°) La deuxième partie de la colle, le commentaire, n'est rien d'autre qu'une petite dissertation, avec une difficulté supplémentaire (outre le temps de préparation très court) : c'est le candidat qui doit choisir lui-même, dans le texte, le sujet de dissertation qu'il va traiter.

Dans les concours (CCP, Centrale) qui ont une épreuve écrite double, comportant un résumé et une dissertation, le sujet de dissertation est une citation extraite du texte à résumer. À l'oral, c'est au candidat de choisir dans le texte non pas précisément une citation, mais une idée forte (qui peut être la thèse d'ensemble du texte ou bien un argument important présent dans tel ou tel passage du texte) sur laquelle il fait porter sa mini-dissertation orale, laquelle doit comporter, comme à l'écrit :

- une introduction qui pose le sujet et annonce la problématique et le plan ;
- un développement en deux ou trois parties, chacune comportant plusieurs exemples (que le candidat tire du texte et de sa culture personnelle) ;
- une conclusion qui fait le bilan de l'argumentaire puis ménage une ouverture.

II. Une formation générale à la communication

En deux années de classe préparatoire, un étudiant de maths sup - maths spé passe 5 colles (3 en 1^{ère} année, 2 en 2^{nde} année). Ces entraînements à l'oral, même s'ils sont en nombre limité, constituent une petite formation individualisée à l'expression orale, dont la maîtrise est indispensable à tout ingénieur dans l'exercice de son métier : dominer son stress, s'exprimer dans un français correct, bien articuler, savoir gérer son temps de parole, présenter un exposé construit sont des compétences fondamentales dans tout poste à responsabilité.

En outre, une certaine ouverture d'esprit est indispensable à l'ingénieur : observer le monde contemporain, saisir les débats qui contribuent à donner du sens aux événements, s'intéresser à des questions qui dépassent son strict domaine de spécialité scientifique... Voilà pourquoi l'épreuve orale porte sur des textes sans lien avec le thème au programme : il s'agit d'inviter les étudiants à s'intéresser au monde contemporain au-delà de la lucarne du thème annuel.

II. METHODOLOGIE DETAILLEE

Le modèle de déroulement des colles est l'épreuve de Mines-Ponts, dont la première partie est une analyse. L'épreuve de Polytechnique, qui commence par un résumé du texte, est plus spécifique : elle est traitée en annexe.

I. L'analyse (durée : environ 5 minutes)

1°) Introduction

- Présenter le texte (son auteur, sa date de publication, sa source, c'est-à-dire le livre ou le périodique dont il est extrait).
- Dégager le thème, la thèse et annoncer le plan du texte (en donnant à chaque partie un titre, qui en indique l'idée directrice).

2°) Examen du texte

- Suivre la structure argumentative du texte en soulignant les différentes étapes du raisonnement et leur enchaînement (relever les connecteurs logiques, distinguer arguments et exemples).
- Reformuler les idées et exemples présents dans le texte, en utilisant la 3^e personne : « L'auteur explique que... il affirme l'idée selon laquelle... il illustre cet argument par l'exemple suivant... il oppose ou compare telle et telle chose, etc. »

Cette utilisation de la 3^e personne implique de prendre une certaine distance vis-à-vis du texte, pour faire observer la stratégie argumentative de l'auteur ; par exemple, relever l'utilisation d'une tonalité polémique ou ironique. Mais elle n'autorise aucun commentaire personnel : l'analyse rend compte objectivement du contenu du texte, sans jugement de valeur.

3°) Conclusion

- Reformuler la conclusion du texte quand celle-ci est énoncée expressément ; sinon, dresser soi-même ce bilan.
- Faire la transition avec le commentaire en marquant clairement le passage à la 2^e partie de l'épreuve.

II. Le commentaire ou « développement personnel » (durée : 10 à 15 minutes)

Attention : ne pas négliger cette partie dans le temps de préparation ! Répartition conseillée du temps de préparation : 10 minutes pour l'analyse du texte ; 20 minutes pour le commentaire. Pour cette 2^e phase de préparation, il faut commencer par choisir le thème du commentaire. Ce peut être l'enjeu principal du texte ou une idée secondaire, pourvu que celle-ci possède une réelle consistance et offre matière à discussion. Il faut éviter la question trop large, qui fait tomber dans les généralités et banalités.

1°) Introduction

- Énoncer le sujet choisi et justifier ce choix, en montrant qu'il est pertinent au regard du texte.
- Poser une problématique.
- Annoncer le plan du développement.

2°) Développement organisé

C'est un développement dissertatif, qui répond de manière organisée et progressive à la problématique posée en introduction.

Le plan développe en 2 ou 3 parties. Chaque partie comporte un ou plusieurs arguments. Chaque argument est illustré d'un exemple emprunté à l'actualité, à l'histoire, à la philosophie, aux arts, éventuellement à l'expérience personnelle. Éviter de faire référence au programme de l'écrit.

3°) Conclusion

- Bilan du commentaire. Le candidat prend clairement position sur la question qu'il a posée.
- Ouverture, qui permet de faire la transition vers l'entretien.

III. L'entretien (durée : environ 10 minutes)

Dialogue improvisé mené par l'examineur. L'entretien est moins formalisé que l'exposé qui précède, mais passe souvent par 3 phases :

- Retour sur l'analyse du texte

Souvent, on demande au candidat d'expliquer un mot ou un passage du texte. Il faut anticiper ce genre de question en utilisant le dictionnaire lors de la préparation pour les mots dont on ignore le sens.

- Retour sur le commentaire

On demande au candidat d'approfondir un point particulier de son argumentaire, afin d'évaluer sa capacité d'écoute et de répartie.

- Élargissement de la discussion

Question diverses : culture générale, actualité, goûts et centres d'intérêt du candidat...

Lors de l'entretien le candidat doit se montrer ouvert au dialogue : faire l'effort de bien comprendre les questions posées par l'examineur et d'y répondre de manière un peu développée. Être attentif à la qualité de l'expression orale et à la tenue (ne pas s'avachir, contenir les signes de nervosité, s'interdire bien sûr toute manifestation d'agacement).

ANNEXE : L'ÉPREUVE ORALE DE POLYTECHNIQUE.

C'est exactement la même épreuve (même type de texte, même temps de préparation, même déroulement de l'oral en 3 parties) sauf pour la 1^{ère} partie de l'exposé, qui n'est pas une analyse, mais un résumé du texte. D'où deux spécificités :

1°) Cette première partie est plus courte (deux ou trois minutes).

2°) Lors de cette présentation du texte, il faut respecter à l'oral les règles connues du résumé écrit :

- Ne prendre aucune distance par rapport au texte, assumer son énonciation (ce qui exclut toute formule du type : « L'auteur dit que... » ou « Dans cette partie, on peut lire... »).

- Suivre strictement le déroulement du texte (donc, ne faire ni introduction ni conclusion personnelle).

- Respecter obligatoirement le plan du texte.

Toute la difficulté de cet exercice consiste à présenter son résumé tout en conservant la souplesse propre à un oral : ne pas se contenter de faire une lecture rapide d'un résumé rédigé au cours de la préparation.